



APFAD

Association loi 1901

PRESENTATION GENERALE

20 mars 2009 à Baffie

Assemblée Générale constitutive

10 juin 2009

Dépôt des statuts en Préfecture

Le Conseil d'Administration est constitué de propriétaires forestiers, tous passionnés, dont l'objectif est de faire progresser la gestion sylvicole et, participer au développement de la filière bois sur leurs territoires.

Pour les adhérents, des réunions techniques, des visites de forêts et d'entreprises de la filière forêt-bois sont organisés.

En mars 2023 l'APFAD comptait 160 adhérents.

L'Association des Propriétaires Forestiers Ance et Dore

Pour quoi faire ?

- ▶ pour vous informer sur la législation et la fiscalité forestière,
- ▶ pour vous aider dans la gestion de vos parcelles forestières en échangeant vos expériences avec d'autres propriétaires forestiers,
- ▶ pour vous permettre de mieux connaître les organismes forestiers et vous mettre en relation avec eux,
- ▶ pour vous faire découvrir les différentes entreprises de transformation et les débouchés de la filière Forêt-Bois.

Comment ?

En organisant :

- ▶ des réunions d'information avec des spécialistes,
- ▶ des visites sur le terrain (forêts, chantiers, entreprises...),
- ▶ des activités sur la gestion forestière (marques de coupes, cubages...),
- ▶ des voyages d'études, et en participant à des salons, des expositions, des manifestations...

Qui peut adhérer ?

- ▶ Tous les propriétaires, sans minimum de surface, de parcelles boisées situées sur la communauté de communes Ambert Livradois Forez, côté est et les communes limitrophes.



Et aussi ...

- ▶ Prêt de matériel forestier gratuit : compas, boussoles, topofils, jalons, décamètres, tarières, cannes à planter.
- ▶ Des réductions chez les fournisseurs de matériel forestier, sur l'adhésion aux syndicats des sylviculteurs, sur des revues forestières...

Se rencontrer pour
échanger et partager des
expériences

